

2.2 Scolarisation des jeunes de 18 à 29 ans

À u 1^{er} janvier 2020, 9,1 millions de personnes résidant en France ont entre 18 et 29 ans, soit 13,6 % de la population. La part de ces jeunes adultes encore en études varie avec l'âge. À la rentrée 2018, le **taux de scolarisation** à 18 ans s'élève à 79,3 % (*figure 1*). En 1995, il avait atteint 84,8 % du fait d'une forte progression de la poursuite d'études dans le second cycle général et technologique jusqu'au baccalauréat. Il a régulièrement diminué au cours des dix années suivantes (76,3 % en 2008), avant de repartir lentement à la hausse. Du fait d'une politique volontariste de baisse des redoublements dans l'enseignement secondaire, les jeunes arrivent plus souvent, l'année de leurs 18 ans, au baccalauréat.

Après 18 ans, le taux de scolarisation toutes formations confondues baisse sensiblement avec l'âge. À 21 ans, il est de 45,3 % à la rentrée 2018. Il a doublé entre 1986 et 1995, en lien avec le développement de l'accès à l'**enseignement supérieur**, y compris en **apprentissage**, mais il s'est globalement stabilisé depuis cette date : la baisse de 4 points observée à la fin des années 1990 a été compensée par une lente remontée amorcée en 2008. Bien qu'à un niveau moindre, la scolarisation à 25 ans a également doublé au cours des années 1980 et 1990. En 2018, 12,4 % des jeunes poursuivent toujours leurs études à cet âge.

En 2019, entre 18 et 20 ans, plus des deux tiers des jeunes sont en études initiales, cumulées ou non avec un emploi : 73,0 % des femmes et 67,8 % des hommes (*figure 2*). De 21 à 24 ans, cette proportion est de trois jeunes sur dix (36,0 % des femmes et 30,6 % des hommes). Entre 25 et 29 ans, 6,8 % des femmes et 6,1 % des hommes sont toujours en études. Une partie de ces jeunes cumule emploi et études : femmes et hommes sont 11,7 % dans ce cas entre 18 et 20 ans, 11,1 % entre 21 et 24 ans et 3,7 % entre 25 et 29 ans en 2019. La part des jeunes occupant un emploi (hors cumul avec les études) augmente avec l'âge. Par ailleurs, les hommes sont plus fréquemment en emploi que les femmes,

celles-ci poursuivant en moyenne plus longtemps leurs études initiales et se portant moins souvent sur le marché du travail. Entre 18 et 20 ans, 11,7 % des femmes et 15,1 % des hommes sont en emploi (hors cumul avec les études). Entre 21 et 24 ans, la différence est de 5,6 points en faveur des hommes. Elle est de 7,0 points entre 25 et 29 ans.

À la rentrée 2019, 2 725 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France, hors inscriptions simultanées en licence et en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) (*figure 3*). La croissance du nombre d'étudiants depuis 2000 (+ 565 000 inscriptions) a été portée pour un peu moins de la moitié par l'université (+ 239 000 inscriptions), notamment en santé, puis par les écoles de commerce et les formations d'ingénieurs. La part des inscriptions à l'université reste dominante (60 % à la rentrée 2020 à périmètre constant). Elle se renforce par ailleurs légèrement (61 %) avec la mise en place en 2020 de grands ensembles universitaires intégrant d'autres établissements d'enseignement supérieur. Les filières générales, notamment en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales ou en sciences, mais aussi en santé représentent la majorité des inscriptions universitaires. En dehors de l'université, les sections de techniciens supérieurs (STS) et formations assimilées regroupent 10 % des effectifs.

Si 56 % des étudiants sont des femmes, leur part dans les différentes filières reste inégale : 28 % dans les formations d'ingénieurs, 32 % en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps), mais 84 % dans les écoles paramédicales et sociales. Les filières se différencient aussi par l'origine sociale des étudiants : si 35 % des étudiants dans les sections de techniciens supérieurs (STS) ont des parents ouvriers ou inactifs, c'est le cas de 7 % des étudiants dans les formations d'ingénieurs (hors universités) et les écoles de commerce et de 8 % dans les formations artistiques et de journalisme. ■

Définitions

L'âge est celui atteint au 1^{er} janvier inclus dans l'année scolaire considérée.

Apprentissage : tous niveaux, y compris pré-apprentis des centres de formation d'apprentis, apprentissage dans le supérieur et apprentissage agricole.

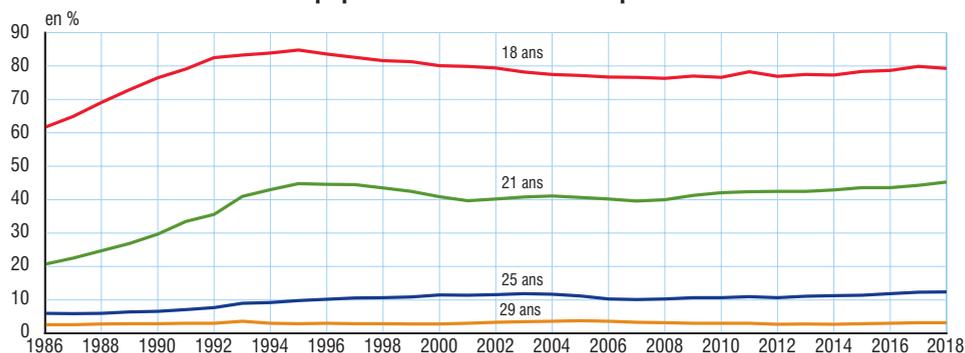
Taux de scolarisation, enseignement supérieur : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, Depp, édition 2020.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2020.
- « Les effectifs dans l'enseignement supérieur en 2019-2020 », *Note Flash* n° 14, Mesri-Sies, juillet 2020.

Scolarisation des jeunes de 18 à 29 ans 2.2

1. Taux de scolarisation de la population de 18 à 29 ans depuis 1986



Note : les données 2017 et 2018 sont provisoires. Elles sont calculées à partir des estimations de population de l'Insee.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 1998, France hors Mayotte à partir de 1999, enseignement public et privé.

Sources : MENJS-Depp ; Mesri-Sies ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.

2. Situation vis-à-vis de l'activité au sens du BIT des 18-29 ans par âge et sexe en 2019

	Femmes			Hommes		
	18-20 ans	21-24 ans	25-29 ans	18-20 ans	21-24 ans	25-29 ans
En études initiales	62,0	24,5	3,1	55,5	19,9	2,5
Cumul études-emploi	11,0	11,5	3,7	12,3	10,7	3,6
En emploi	11,7	41,3	68,7	15,1	46,8	75,7
Au chômage au sens du BIT	5,6	8,4	8,6	8,2	12,8	10,4
Inactivité (hors études initiales)	9,7	14,4	15,9	8,9	9,8	7,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France, population des ménages, personnes âgées de 18 à 29 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

3. Effectifs de l'enseignement supérieur en 2019-2020 (hors doubles inscriptions en CPGE)

	2000-2001	2019-2020	Part en 2019 (en %)		
	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en milliers)	Des femmes	Des élèves ayant des parents' cadres ou professions intellectuelles supérieures	Des élèves ayant des parents' ouvriers ou inactifs
Universités	1 397	1 635	58,0	33,2	18,1
Préparation au DUT	119	121	40,7	30,3	18,2
Droit, sciences politiques	179	209	67,6	36,5	16,8
Économie, AES	165	194	53,7	28,4	22,2
Arts, lettres, langues, SHS	481	511	69,7	26,9	21,1
Staps	45	60	32,1	29,9	17,5
Santé	141	234	65,3	47,2	10,9
Sciences	244	275	42,2	33,7	18,2
Formations d'ingénieurs	23	32	29,9	44,3	11,8
Formations d'ingénieurs hors université ²	73	136	28,0	54,4	7,4
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	63	199	50,7	49,9	6,6
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	52	99	59,5	46,4	7,9
Écoles paramédicales et sociales ³	93	139	84,4	23,7	18,5
CPGE et prépas intégrées	74	99	40,4	52,8	10,3
STS et assimilés	239	263	49,1	15,3	34,8
Autres écoles et formations ⁴	169	156	53,3	45,8	10,8
Ensemble	2 160	2 725	55,6	34,4	17,9

1. Les proportions sont calculées en excluant les étudiants pour lesquels l'origine sociale n'est pas renseignée, soit 14 % d'entre eux en moyenne. Cette proportion est inférieure à 20 % sauf dans les écoles de commerce (37 %), les autres écoles et formations (30 %) et les écoles artistiques (43 %).

2. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. 3. Données 2018 reconduites en 2019 pour les formations paramédicales et sociales.

4. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc. En 2000, les étudiants des IUFM sont aussi comptabilisés dans cette catégorie, tandis que les étudiants des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) en 2019 sont inclus dans les effectifs universitaires. Note : les inscriptions simultanées en licence et CPGE ne sont plus comptabilisées. Les résultats ne sont donc pas immédiatement comparables aux éditions précédentes, notamment en universités. Champ : France.

Sources : Mesri-Sies, systèmes d'information SISE et Scolarité ; enquêtes menées par le Sies sur les établissements d'enseignement supérieur ; enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.